



## Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Bonny David / Jelk Guy-Noël

2021-CE-302

### **Remotiver les jeunes Fribourgeoises et Fribourgeois de 16 à 20 ans pour des activités sportives et culturelles**

#### **I. Question**

Avec le confinement de 2020, puis les mesures sanitaires de cette année, la pratique du sport a été stoppée de façon brutale pour de nombreux jeunes et sociétés. Les sports d'intérieur ou en salle, encore plus que les activités en plein air, ont subi de plein fouet ces temps d'arrêt imposés pour des raisons compréhensibles.

Durant cette période d'interruption, des sociétés sportives ont multiplié d'astuce pour se conformer aux mesures sanitaires et poursuivre aussi bien que possible les activités sportives à l'image du multiple champion de judo, M. Jean-Claude Spielmann qui a poursuivi, tant bien que mal, avec motivation et conviction, dans le cadre du dojo de Marly, des entraînements ciblés avec ses jeunes judokas.

Les pratiques sportives sont perçues comme un facteur d'intégration et de sociabilité important pour les jeunes. Ces derniers, lorsqu'ils pratiquent leurs activités sportives favorites, se rassemblent dans un contexte, en général, sain et encadré par des entraîneurs compétents et ne se retrouvent pas à « zoner ». Ce contexte a été malheureusement absent durant de nombreux mois et cela, principalement, pour les jeunes de 16 à 20 ans.

C'est, selon nous, la tranche d'âge de 16 à 20 ans qui a été le plus touchée par les contraintes sanitaires en ne pouvant pratiquement pas poursuivre leurs activités sportives. Et, dans de nombreux sports, il est constaté, aujourd'hui, que bien des jeunes de cet âge n'ont pas repris le chemin de l'entraînement.

Pour cette raison, nous demandons au Conseil d'Etat s'il a une stratégie afin de donner envie aux jeunes âgés entre 16 et 20 à prendre ou à reprendre une activité sportive ?

Serait-il possible, afin de remotiver rapidement tous ces jeunes de 16 à 20 ans, de proposer encore au cours de cette année 2021, en semaine et sur inscription, une journée spéciale de « découverte des sports » pour les jeunes gymnasiens et en apprentissage en leur permettant de pratiquer, par exemple, une activité le matin et une autre l'après-midi auprès d'une ou deux sociétés sportives dans le canton ?

La question est similaire pour la culture (musique, art théâtral, etc.). Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat à ce sujet ?

Est-il aussi envisageable d'organiser cette journée spéciale avec une ouverture à la culture ?

Le temps presse pour remotiver ces jeunes et nous remercions, par avance, le Conseil d'Etat pour sa réponse.

27 août 2021

## II. Réponse du Conseil d'Etat

Le bien-être physique et psychique des jeunes du canton est un sujet qui préoccupe le Conseil d'Etat, en particulier depuis le début de la pandémie. Participer à des activités durant son temps libre, qu'elles soient sportives, culturelles ou autres, représente un facteur de socialisation essentiel pour toutes et tous, et en particulier pour les jeunes. Afin d'apporter un soutien à la jeunesse, plusieurs concepts existent déjà, tant dans les domaines sportifs que culturels.

Ainsi, des synergies entre les écoles, communes et clubs ont d'ores et déjà permis à beaucoup de jeunes de participer à des initiatives telles que Bike2School, l'école bouge, le sport scolaire facultatif, Fritime, etc. Par ces intermédiaires, les adolescents et jeunes adultes ont pu s'adonner à différents sports et partager des expériences enrichissantes entre camarades. Malgré la pandémie, ces activités ont pu se poursuivre parfois sous certaines conditions. Plus récemment, un projet innovant a vu le jour en Romandie, la « BoxUp ». Ce casier de partage installé sur des endroits clés permet à tout public d'emprunter du matériel de sport et de loisir. Grâce à ce concept, les jeunes peuvent pratiquer du sport en extérieur et de manière totalement libre sans devoir se soucier du matériel à prendre avec soi. Une action LoRo-Sport a été lancée en partenariat avec le Service du sport pour la mise en place de ce système dans notre canton. Une BoxUp vient justement d'être posée dans la commune d'Estavayer. Dans le domaine de la culture, le Conseil d'Etat a mis une priorité sur l'accès et la sensibilisation des jeunes à la culture. Si la pandémie a freiné cet accès avec l'annulation de très nombreuses activités et manifestations culturelles pour les classes organisées dans le cadre du programme Culture & Ecole, diverses actions de relance sont prévues, par exemple la mise à disposition d'un 2ème bon de réduction pour les classes cet automne-hiver, le Festival BCF entièrement gratuit pour les classes en novembre ou encore la promotion de l'AG Culturel/Kultur GA qui permet à ses détentrices et détenteurs de moins de 26 ans d'accéder à des milliers d'événements culturels dans le canton et dans les cantons partenaires voisins. En raison du covid, le Service de la culture a par ailleurs aussi prolongé son soutien au projet pilote « Agent.e.s culturel.les Suisse » qui bénéficie aux écoles de culture générale de Fribourg (ECGF) et Bulle (CSUD), qui développent, avec l'aide d'une médiatrice, des projets artistiques en lien avec les acteurs et actrices de la région.

De nombreuses institutions étatiques, paraétatiques et associatives œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse ont fait le constat de la détresse vécue par une partie des enfants et des jeunes. Conscient des impacts conséquents et directs de la pandémie sur la vie sociale et l'épanouissement des jeunes, le Conseil d'Etat tient à rappeler qu'il a veillé, par ses réflexions et décisions, à ce que ceux-ci soient épargnés au maximum tout au long de la crise. Le Conseil fédéral a d'ailleurs autorisé, pour les jeunes jusqu'à 20 ans, la participation à des activités culturelles et sportives sans contrainte dès le printemps 2021. Avec l'évolution récente de la situation sanitaire, il a toutefois introduit le certificat covid pour les plus de 16 ans le 13 septembre dernier.

Les Services du sport, de la culture et de la jeunesse ainsi que le Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse sont en contact régulier avec les associations faitières afin de suivre de près l'évolution de la participation des jeunes aux sociétés et associations sportives, culturelles et autres. A ce jour, l'Etat n'a pas connaissance de cessation d'activités mais de difficultés et manques de motivation à reprendre la pratique sportive et culturelle après ces mois d'arrêt. Pour rappel, les entraînements et répétitions ont été rendus à nouveau possible pour les enfants et les jeunes à partir de la mi-avril 2021. Certains signes se révèlent rassurants : ainsi la rentrée au Conservatoire n'indique pas de changement significatif dans les effectifs d'élèves. La gestion des mesures de restrictions liées à la crise perturbe les activités des structures et associations accueillant des jeunes. Par exemple, le recrutement de jeunes bénévoles pour encadrer les enfants et adolescent-e-s lors d'activités se révèle plus compliqué en raison des mesures à respecter. Mais on le voit : il est encore trop tôt pour tirer un bilan des impacts du covid à la reprise d'automne 2021.

En réponse à la pandémie, un plan de relance a été adopté par le Grand Conseil le 13 octobre 2020, avec une enveloppe de 4.4 millions de francs en faveur du sport. Parmi les bénéficiaires de ce montant, en plus de l'indemnisation pour les dommages subis et comme inscrit dans l'Ordonnance cantonale, des projets de promotion sportive menés par des associations ou clubs sportifs peuvent être présentés par le biais d'une demande financière. Ces projets visent entre autres à relancer les activités sportives et de loisirs des jeunes. Jusqu'à présent, deux projets d'envergure cantonale ont déjà été soutenus. Le Conseil d'Etat encourage vivement les membres des associations et clubs sportifs à réunir leurs idées et à concrétiser des projets qui ont la possibilité d'obtenir un soutien financier. Un montant de 30 000 francs a été en outre accordé par le Conseil d'Etat sur la subvention enfance-jeunesse de la DSAS pour soutenir les activités de jeunesse pendant la période estivale en 2020 tout comme en 2021. Plusieurs projets soutenus dans le cadre [de la subvention de la DSAS enfance et jeunesse 2020](#) ont par ailleurs touché au sport ou à la culture.

Dans le domaine culturel, un dispositif covid d'aide financière sous forme d'indemnisation des dommages subis par les entreprises et les acteurs culturels, ainsi que des moyens pour soutenir des projets de transformation d'entreprises culturelles et de collectifs d'acteurs culturels cherchant à se restructurer ou à regagner des publics a été mis en place (voir réponse au Postulat Dietrich Laurent 2020-GC-156). Ainsi, nombre de structures et manifestations culturelles professionnelles ou amateurs ont pu compenser leurs pertes financières et se trouvent aujourd'hui dans une situation financière leur permettant de reprendre leurs activités, à l'attention des jeunes publics notamment. Plusieurs projets de transformation octroyés s'adressent spécifiquement au public des jeunes et jeunes adultes. Citons la création d'une scène mobile par la Cultur Manufactur qui permet aux organisateurs de concerts de se rendre vers le public décentralisé et non l'inverse. L'infrastructure peut se déplacer dans les écoles, les communes, les festivals. Lors de la Fête de la musique en 2021, un volet spécialement dédié aux écoles a été réalisé, avec l'objectif de se pérenniser. Autre exemple, la création par cinq clubs du canton d'un pôle de médiation culturelle pour les musiques actuelles pour renforcer la participation du public et en particulier des jeunes générations (intégration dans la programmation et les métiers de la scène, initiation à la couverture médiatique, amélioration de l'inclusivité des salles, etc.). D'autres projets sont en cours d'évaluation pour les prochains mois.

S'agissant d'une journée spéciale de découverte des sports et activités culturelles, le Conseil d'Etat salue la réflexion des membres du Grand Conseil sur les alternatives à proposer pour les jeunes tout en rappelant qu'il a décidé de créer un large plan de soutien envers la jeunesse fribourgeoise en mai dernier. Rassemblant les différents acteurs qui œuvrent en faveur des enfants et des jeunes (services de l'Etat, Commissions et Plateformes cantonales, communes, associations) et des représentant-e-s

de la jeunesse, le groupe de pilotage « Plan de soutien jeunesse Fribourg » placé sous la Présidence de Monsieur le Préfet François Genoud a reçu le mandat de proposer des réponses adaptées à la situation et aux difficultés vécues par les jeunes de 12 à 25 ans. Organisé en plusieurs groupes de travail spécifiques, le travail mené se focalise sur les enjeux liés à la santé, l'insertion professionnelle, la prévention, les activités de loisirs et de promotion, au soutien et à l'accompagnement. Chaque groupe de travail rassemble des personnes spécialistes du domaine et des personnes actives sur le terrain. Les résultats finaux de ce projet et la stratégie d'application des mesures proposées seront connus durant le quatrième trimestre 2021. Le Conseil d'Etat admet la difficulté de cette tâche vaste et complexe, impliquant de nombreux partenaires, et espère que des idées concrètes et originales vont ressortir de ces analyses et qu'elles pourront être mises en place durablement. Le Conseil d'Etat estime donc que les programmes et dispositifs existants d'encouragement au sport, à la culture et à la jeunesse, les aides spécifiques en lien à la pandémie ainsi que les mesures à venir dans le cadre du « Plan de soutien jeunesse Fribourg » répondent aux problématiques soulevées à juste titre par les députés.

Enfin, durant la crise, les services de l'Etat concernés ont régulièrement échangé sur la situation de la participation des jeunes aux activités et à la vie du canton. Ces services (Service du sport, Service de la culture, Bureau de promotion de l'enfance et de la jeunesse, etc.) poursuivront leur collaboration à l'avenir en visant une meilleure coordination. Ils se réuniront par exemple pour suivre puis tirer un bilan des mesures prises dans le cadre du « Plan de soutien jeunesse Fribourg ».

*12 octobre 2021*